

LA CHAPELLE LA REINE (Seine et Marne)

Requalification urbaine comprenant :

- une entrée de ville,
- une salle polyvalente et son jardin,
- l'aménagement de rue jusqu'à la place principale.

La Commune de la Chapelle-la-Reine, 2 800 habitants, requalifie son centre urbain pour répondre aux fonctions de chef-lieu de canton rural de 3 500 habitants. Une salle polyvalente et son jardin recomposent «l'entrée de village», venant réhabiliter un cloaque suite à l'incendie d'un supermarché. La rue principale est réaménagée avec un mail planté de qualité depuis cette salle polyvalente jusqu'à la place principale, lieu des commerces et du marché.



Chancre urbain. La mare avec l'espace délaissé par le supermarché après l'incendie.

Côté village, une mise en scène cherche à faire des différentes terrasses de la salle, un espace scénographique qui répond aux terrasses venant en belvédère sur la mare. Le bâtiment est porté sur un soubassement de pierres sèches faisant écho aux gabions de la mare et rappelle les murs de clôture des fermes du village.

Côté campagne, vu de la plaine de Beauce, le bâtiment s'inscrit dans la silhouette du village, avec un verger au pied du bâtiment.



Côté village. La salle polyvalente composée avec le jardin.

De l'intérieur, une belle salle de réunion, d'une cinquantaine de personnes, s'ouvre sur la mare et ses abords, tandis que la salle de spectacle s'ouvre largement sur la plaine de Beauce avec un habile dégagement de plain-pied sur le verger. Cette salle principale de 400 places est équipée d'une scène, elle-même accessible aux handicapés moteurs, ainsi que les loges avec des sanitaires et douches handicapés. Une cuisine, totalement équipée, permet la réalisation de fêtes et banquets.

Depuis cette entrée de village, l'avenue de la gare est requalifiée jusqu'à la place centrale de la Commune, lieu commerçant où se tient le marché. Trottoirs, plantations d'alignement de tilleuls, stationnements, terrasses de café, bordures de trottoirs en grès et réfection de chaussées concourant à redonner une image de centre



Côté village. Le jardin, la mare, la façade de la rue depuis les terrasses de la salle.

ville réinvesti par les fonctions nobles d'une ville longtemps déconsidéré comme subissant un carrefour dangereux sur un itinéraire de convois exceptionnels.



L'espace délaissé après le sinistre incendie.

L'équipement répond à une démarche HQE. La réutilisation des voies et réseaux divers existants sur le terrain, comme les structures de parking, la dalle sur terre-plein du supermarché servant de sol aux chaufferies en sous-sol, les canalisations d'eaux de pluie et d'eaux usées conservées sur le terrain ont été réutilisées. La mare utilisée comme bassin tampon. Le chantier a été particulièrement propre grâce à ces réutilisations. la récupération des eaux de pluie offre une réserve de 60 m³. le vide-sanitaire est utilisé comme puits canadien avec un rafraîchissement par « free-cooling ».

Cette salle polyvalente a été réalisée dans le cadre d'un contrat régional avec les financements de la Région Ile-de-France, du département de Seine-et-Marne et du Parc Naturel Régional du Gâtinais. L'Atelier Prieur et Associés a assuré la maîtrise d'oeuvre

L'aménagement de voirie a été réalisé dans le cadre d'un contrat trienal de voirie avec le Conseil Général de Seine et Marne. Maitrise doeuvre CG77.

Atelier PRIEUR & Associés.



La rue de la Gare réaménagée.